

## COVID-19 : NOUVELLES CLINIQUES DE VACCINATION POUR LES PERSONNES DE 70 ANS ET PLUS

**Baie-Comeau, le 9 mars 2021** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord invite les personnes de **70 ans et plus** à s'inscrire dès maintenant aux nouvelles cliniques de vaccination contre la COVID-19, qui auront lieu le 19 mars à Baie-Trinité et Pentecôte, le 20 mars à Godbout et le 22 mars à Franquelin et Gallix.

Consulter la page [Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID) est le moyen le plus simple et le plus rapide pour prendre rendez-vous et pour suivre l'évolution de la campagne de vaccination. Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser, il est possible de composer le 1 877 644-4545 pour recevoir un soutien.

Au besoin, vous êtes encouragés à offrir un soutien aux aînés de votre entourage pour la prise de rendez-vous en ligne. Soulignons qu'il ne faut pas se présenter sur place pour se faire vacciner sans avoir d'abord obtenu un rendez-vous.

Il est possible de s'inscrire uniquement pour recevoir une première dose du vaccin contre la COVID-19. **Toutes les personnes qui ont déjà reçu une dose seront contactées prochainement par le CISSS de la Côte-Nord pour planifier leur rendez-vous afin de recevoir une deuxième dose de vaccin.**

### **Vaccination à Fermont et en Minganie**

Des doses de vaccin seront disponibles prochainement à Fermont et en Minganie pour les personnes de 18 ans et plus qui n'ont pas été vaccinées lors de la vaccination de masse. Il est possible de prendre rendez-vous à [Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID) ou au 1 877 644-4545 en vue des cliniques prévues à Fermont le 19 mars et en Minganie les 18 et 19 mars.

Des places sont aussi disponibles pour les personnes de 70 ans et plus, qui résident dans les MRC de Sept-Rivières, de Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord.

Le vaccin contre la COVID-19 est sécuritaire et efficace. La vaccination est le meilleur moyen de protection contre la COVID-19 et ses complications. Elle s'ajoute aux autres mesures telles que la distanciation physique, le port du masque médical ou du couvre-visage et le lavage des mains.

Pour faire un choix éclairé au sujet de la vaccination, consultez ce [document](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 342268